



*Communiqué du 15 mai 2009*

## **Information réglementée - Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale du 19 juin 2009**

**Avec**

- . un actionnariat familial stable depuis la création de l'entreprise en 1967,
- . une marque forte,
- . des produits leaders,
- . mille deux cents personnes,
- . sept sites de production,

**Tipiak a su développer une offre originale et qualitative sur ses deux secteurs :**

**secteur « froid »  
produits traiteur- pâtisseries et  
plats cuisinés surgelés**

**secteur « sec »  
épicerie et panification.**

Les actionnaires de TIPIAK S.A. sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte annuelle qui se tiendra le vendredi 19 juin 2009 à 11 heures à la CCI – Centre des Salorges – 16, quai Ernest Renaud – 44105 NANTES.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions, a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) du 15 mai 2009 – bulletin n°58. L'avis de convocation sera publié dans un journal d'annonces légales le 26 mai 2009.

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée, prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce, sont tenus, au siège social, à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et mis en ligne sur le site Internet de la société ([www.tipiak.fr](http://www.tipiak.fr)) à compter de l'avis de convocation à l'Assemblée.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;

- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

### Calendrier :

> Publication du chiffre d'affaires et des résultats semestriels : **10 septembre 2009.**

> Publication du chiffre d'affaires du 3<sup>e</sup> trimestre : **20 octobre 2009.**

EUROLIST C  
ISIN FR0000066482  
Reuters TIPK.PA  
Bloomberg TPK FP

Contact Tipiak :  
[emmanuelle.pavard@tipiak.fr](mailto:emmanuelle.pavard@tipiak.fr)

[www.tipiak.fr](http://www.tipiak.fr)

*Tipiak, tout est dans la recette*